

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

SAINTE-JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL, 21 août — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : Nominations ecclésiastiques dans le diocèse de Montréal; Ordinations à Montréal; Mort et obsèques de M. Chevigny, curé de Saint-Augustin; Pèlerinage à la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus à Joliette; Pèlerinage des dames à Sainte-Anne du Bout-de-l'Île; Ordinations aux Trois-Rivières; Mgr Guay nommé curé



SOMMAIRE

de la mission sauvage de Restigouche. PETITES-FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL, efforts des Associés pour ériger un Evêché au Canada. — GÉNÉROSITÉ DE S. S. LÉON XIII envers les cholériques français. — MGR DE BELZUNCE ET LA PESTE DE MARSEILLE en 1720. — VISITE DU DUC DE CHARTRES à Toulon et à Marseille. — LA BASILIQUE DE SAINT-PIERRE A ROME. — LA MAMAN DE HUIT ANS. — Décès.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD, CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No, 20 rue Saint-Vincen.
MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Lundi,	18 août	— Noviciat des Oblats.
Mercredi,	20 “	— Noviciat des Jésuites.
Vendredi,	22 “	— Hotel-Dieu.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 17 Août — 11e Dimanche après la Pentecôte — Saint Joachim, C ; double, 2e classe, ornements blancs.

En ce jour, on annonce la fête de Saint Barthélemy pour dimanche prochain.

Lundi,	18 “	— Saint Hyacinthe, , double, ornements blancs.
Mardi,	19 “	— De l'Octave, semi-double, ornements blancs.
Mercredi,	20 “	— Saint Bernard, E. D., double, ornements blancs.
Jeudi,	21 “	— Sainte Jeanne de Chantal Ve, double, orn. blancs.
Vendredi,	22 “	— Octave de l'Assomption double, orn blancs.
Samedi,	23 “	— Saint Philippe de Beniti, C., double, orn blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale.—Dimanche 17, Messe pontificale suivie de la Bénédiction papale ; Vêpres pontificales.

Grand Séminaire.—Dimanche 17, à 8 h. p. m., ouverture de la retraite pastorale.

21 AOUT.

Jeanne était fille du président Bénigne Frémiot et de Marguerite de Verbisy ; elle vint au monde, à Dijon, le 28 janvier 1572 ; à son nom de baptême elle ajouta celui de Françoise, en recevant la confirmation. Ayant perdu sa mère de bonne heure, Jeanne fut élevée par son père dans les sentiments de la plus tendre piété ; elle répondit d'une manière spéciale à ses soins, et ce bon père eut pour elle une tendresse particulière. Elle montra toujours un zèle ardent pour la foi catholique, et on la vit, à l'âge de 5 ans, reprendre avec force un hérétique sur la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie. Après une jeunesse passée dans une innocence parfaite, on voulut la marier à un noble qui possédait de grands biens, mais elle s'y refusa sans balancer, parce qu'il était calviniste. Elle épousa, dans sa 20^e année, le baron de Chantal, officier que le roi Henri IV honorait de sa faveur, et qui était digne d'une telle épouse.

Le premier soin de la jeune dame fut de mettre l'ordre dans sa maison, et d'y introduire les pratiques d'une solide piété. En l'absence de son mari, forcé de se trouver à la cour ou à l'armée, cette pieuse épouse se tenait renfermée, et faisait ou recevait rarement des visites ; elle se livrait tout entière aux soins domestiques et à sa piété. Quand il était de retour, elle cherchait à lui procurer des plaisirs innocents, se prêtant à toutes les complaisances que ne proscribit point la loi du Seigneur, et abrégeant même parfois ses exercices de religion. Aussi le baron de Chantal aimait-il son épouse d'une affection sans bornes. Rien ne manquait au bonheur de leur vie : Dieu leur avait donné six enfants, dont il avait pris deux pour son paradis, et dont il restait un garçon et trois filles. Mais ce bonheur, trop grand pour la terre, appelait une épouvantable catastrophe : le baron fut tué à la chasse, par accident, de la main d'un de ses amis ; il survécut peu de jours, et mourut en parfait chrétien. C'était là un chagrin bien amer, et cependant c'était une œuvre de la grâce. Jeanne avait 28 ans ; elle reçut ce coup terrible sans se laisser abattre ; elle s'offrit au Ciel en victime dévouée, et fit à Dieu, à l'instant même, un vœu de chasteté perpétuelle. Les règles que saint Paul et, après lui, les Pères ont tracées pour la conduite d'une veuve, devinrent le plan de sa nouvelle vie ; elle se défit, en faveur des pauvres, de tous ses vêtements de luxe, se revêtit d'un cilice sous des habits simples, augmenta ses aumônes, se retira entièrement du monde, se livra aux exercices de la prière, du jeûne, au travail et à l'éducation de ses enfants. Elle eût voulu pouvoir se retirer dans un désert, tant la pressait son désir de se donner uniquement à Dieu, mais elle ne pouvait abandonner ses enfants en bas âge.

Il manquait à cette âme un saint directeur ; depuis longtemps elle le demandait à Dieu dans ses prières : elle fut largement exaucée. François de Sales vint à Dijon prêcher le carême de 1604 ; elle fut l'entendre, comprit aussitôt l'homme de Dieu, et souhaita vivement de l'avoir pour son guide. Elle lui ouvrit sa conscience ; et depuis elle se mit entièrement sous sa direction. Jeanne devint alors un modèle accompli de toutes les vertus. Elle régla tellement son intérieur, qu'elle semblait à l'extérieur faire seulement la volonté des autres, surtout chez son père et son beau-père. Elle se rendait à charge le moins possible, même à ses domestiques ; aussi avait-on coutume de dire : " Madame est très-dévote, mais elle n'est jamais incommode à personne. " Plus cette âme héroïque se détachait du monde, plus elle recevait de consolations, de lumières et de faveurs surnaturelles. Il lui tardait de voir tomber les liens qui l'enchaînaient aux choses de la terre ; elle s'en ouvrit à son directeur, qui, après un long et mûr examen, de sévères épreuves, pensa qu'elle était appelée du Ciel à la fondation d'un nouvel ordre religieux.

Jeanne, avec le consentement de son père et de son beau-père, après avoir pourvu à toutes les nécessités de sa famille, s'arracha aux larmes et aux embrassements de ses enfants bien-aimés, et comme, emporté par sa douleur, son jeune fils, au sortir des bras maternels, où il venait de recevoir ses adieux, se coucha sur le seuil de la porte, elle eut le courage de franchir cet obstacle, insurmontable au cœur d'une mère, et de s'enfuir dans la solitude, emmenant deux de ses filles avec elle. Arrivée à Annecy, elle reçut de l'évêque de Genève une maison, où elle prit l'habit avec deux pieuses compagnes, et où bientôt dix autres vinrent s'unir à elle : l'Ordre de la *Visitation* était fondé ; François lui donna des règles pleines de sa douceur et de son humilité, et cet Ordre fut approuvé par le chef de l'Église. Après sa profession, la sainte fondatrice s'engagea, comme l'avait fait sainte Thérèse, par un vœu formel, à faire toujours ce qui serait jugé le plus parfait. Elle fut souvent affligée de maladies douloureuses, produites, dit un jour son médecin, par l'ardeur de l'amour divin qui la consumait. " Ah ! disait cette âme sainte, si le monde connaissait la douceur d'aimer Dieu, il mourrait d'amour. " Aussi, au milieu de ses souffrances, jouissait-elle de délices ineffables.

L'Ordre de la *Visitation* s'étendait d'une manière prodigieuse : des maisons s'élevaient à Grenoble, à Bourges, à Dijon, à Moulins, à Nevers, à Orléans, à Paris, à Turin, et dans ces maisons vivaient des anges sous la direction d'une mère dont la devise était : " Mourir à soi, pour vivre à Dieu ! " La mère de Chantal, faisant la visite de ses monastères, fut prise d'une fièvre violente dans celui de Moulins ; c'était une fluxion de poitrine, qui la mit au tombeau, le 16 décembre 1641, à l'âge de 69 ans.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, ont été nommés : M. Thomas-Augustin McCarthy, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Antoine de Montréal ; M. J. A. Desrosiers, vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur à Montréal ; M. J.-L. Tellier-Lafortune, chapelain des sœurs de Sainte-Anne de Lachine.

Sa Grandeur Mgr. de Montréal, assistée de Mr. Gravel, Grand-Vicaire du diocèse de Saint-Hyacinthe, et de Mr. l'abbé Verreau, a fait, dimanche dernier, dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, les ordinations suivantes :

Prétrise : MM. G. J. Bourassa, J. B. Morin, et A. Sautoire, Montréal.

Diaconat : MM. J. P. Klein, et D. J. Rochon, C.S.C.

Vendredi, 8 août, à sept heures du matin, a eu lieu la consécration du magnifique autel que la société de tempérance de l'église Saint-Pierre, fondée il y a plus de sept ans, et spécialement consacrée au Divin Cœur, et quelques généreux donateurs ont fait construire dans la nouvelle chapelle du Sacré-Cœur.

La cérémonie de la consécration a été faite par Mgr de Montréal, assisté du R.P. Antoine, Provincial des Oblats, et du R. P. Lauzon, O.M.I. ; M. l'abbé J. Donnelly, secrétaire de Sa Grandeur, agissait comme maître des cérémonies.

Tous les Pères de la maison assistaient à la consécration, ainsi qu'une grande foule de fidèles, parmi lesquels, M. A. Reed, président de la société de tempérance, et M. Lachance, secrétaire-trésorier.

Sa Grandeur a ensuite célébré une messe basse, pendant laquelle un grand nombre de fidèles ont reçu la sainte communion des mains de Sa Grandeur.

Pendant la messe, un chœur de Congréganistes fit entendre des chants religieux.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant de nouveau les explications des cérémonies de la consécration des autels.

Cette consécration spécialement réservée aux évêques se fait ainsi :

1o Le pontife, après avoir imploré les secours du Très-Haut, asperge la pierre qu'il va consacrer d'une eau bénite pour la cérémonie et dans laquelle il y a du sel, de la cendre, du vin. L'eau représente les larmes de la pénitence ; le vin, la joie de l'âme ; le sel, la sagesse ; la cendre, l'humilité. On fait sept aspersions, représentant les sept effusions de sang de J.-C. : lors de sa circoncision, pendant qu'il priait au jardin des Oliviers, lors de sa flagellation, quand on le couronna d'épines, quand on perça ses mains de part en part, quand on cloua ses pieds à la croix, lors de l'ouverture de son côté,

2o Le pontife y fait plusieurs onctions avec le saint-chrême et l'huile des catéchumènes. L'huile signifie que l'autel est le trône de la miséricorde divine; le saint-chrême figure la bonne odeur de Jésus-Christ qui, de la table eucharistique et de l'autel sanglant de la croix, s'est répandue dans tous l'univers.

3o L'évêque l'encense à diverses reprises, et y fait brûler plusieurs grains d'encens; ce qui signifie la prière continuelle que le Christ adresse pour nous à Dieu le Père.

4o Il y fait un grand nombre de signes de croix, pour marquer que le sacrifice de la messe est le même que celui du Calvaire. Il n'y a aucune autre consécration ou bénédiction où les signes de croix soient si multipliés. La pierre porte cinq croix gravées, quatre aux angles, une au milieu. Elles représentent les cinq plaies du Sauveur d'où sa grâce s'est répandue dans le monde.

5o Il met des reliques dans une cavité, afin de marquer l'union intime de Jésus-Christ avec les saints. Cette cavité s'appelle sépulcre ou tombeau. On ne pourrait célébrer sur un autel si les reliques venaient à y manquer. Il convient que le saint sacrifice soit offert sur les corps des saints, qui ont été les membres de Jésus-Christ, et qui, pour son amour, se sont offerts entièrement en sacrifice. Ainsi, nous avons une image du ciel où saint Jean vit, sous l'autel, les âmes de ceux qui avaient souffert la mort pour la gloire de Jésus-Christ, et la terre offre encore par là un spectacle digne des anges et des hommes, savoir : Jésus-Christ, victime universelle, offert à Dieu sur les corps de ses victimes, en présence de pieux chrétiens, qui s'animent au sacrifice de leur vie, ou du moins à l'immolation de l'homme charnel, par l'extirpation des vices.

Sur chacune des croix empreintes sur l'autel, l'évêque place et allume de petits cierges, symboles de la lumière évangélique; et les fait brûler en même temps que les grains d'encens. Il fait ensuite plusieurs prières, qui se terminent par une oraison finale, précédée de cette antienne : "Que toute la terre vous adore, ô mon Dieu, qu'elle chante vos louanges, qu'elle entonne des psaumes pour exalter la gloire de votre nom."

L'autel, pour remplir la signification mystérieuse de son nom, doit être élevé au-dessus du sol. La prière étant une élévation de notre âme vers Dieu, il convient que le sacrifice soit offert sur un lieu élevé qui nous avertisse de nous séparer de la terre et de nous élever, par nos pieuses affections, jusqu'au trône de la miséricorde. Il est à désirer qu'il y ait, pour monter à l'autel, trois degrés, qui signifient les trois vertus théologiques, qui doivent animer, non seulement le cœur du célébrant, mais aussi le cœur de tous les fidèles présents au saint sacrifice.

Le lendemain samedi 9 fut chantée une grand'messe d'action de grâces à l'intention des membres de la Tempérance et de quelques personnes, dévouées au Sacré-Cœur, qui avaient voulu, elles aussi, participer à cette belle œuvre,

La nouvelle chapelle du Sacré-Cœur se trouve sur un des côtés de la nef ; elle est profonde de 18 pieds et large de 15. Tous les détails de décoration intérieure, tant par les inscriptions que par les peintures symboliques concourent à l'exaltation du Cœur du Divin Maître.

Au-dessus de l'autel, une rosace contient une verrière représentant l'apparition de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marie Marguerite Alacoque, sur fond de riche ornementation ; deux autres verrières, sur les côtés, représentent l'une Saint-Jean Baptiste, l'autre la Sainte-Famille. Ces trois verrières ont été fournies par la maison Champigneulle, de Bar-le-Duc, dont le représentant à Montréal est Mr. R. Beullac.

Sur les murs de la chapelle on remarque un semis de cœurs et de fleurs de lys, symbolisant la pureté et l'amour des cœurs fidèles qui se trouvent auprès de Jésus.

La décoration de la chapelle a été exécuté par MM. Lavoie et Beaulieu ; elle est parfaitement réussie.

L'autel est de marbres de diverses qualités et de diverses couleurs, avec des ornements en relief en bronze doré. Le tabernacle est surtout remarquable par son élégance et sa richesse ; il est tout en onix et autres marbres précieux ; les chapiteaux des colonnes et la porte sont en bronze doré. Le rétable, en bois sculpté, est peint en imitation du marbre et forme, avec l'autel, un magnifique ensemble. Dans la niche principale, se trouve une statue du Sacré-Cœur, modèle de celle du Vœu National à Montmartre. Elle est entièrement dorée, ainsi que les deux anges adorateurs qui se trouvent sur les côtés.

Tous les travaux en marbre ont été faits par Mr. Michael O'Brien, sculpteur bien connu à Montréal, et les autres ornements de l'autel sortent des ateliers de Mr. R. Beullac, ainsi que la magnifique balustrade, en noyer noir et acajou, recouverte d'un dessus de marbre, qui ferme la chapelle.

Les plans de tous ces travaux ont été préparés par Mr. A. Mesnard, de la maison Perrault et Mesnard, architectes, et leur font grandement honneur.

On ne pouvait, comme on le voit, couronner plus dignement la vaste entreprise de la décoration intérieure de l'église Saint-Pierre.

En érigeant cette chapelle, la Société de Tempérance a montré ce qu'on pouvait faire avec les sommes que d'autres gaspillent en ruinant leur santé et leurs familles. Ce grand exemple, donné par cette population si catholique du faubourg de Québec, sera salutaire, et les membres de la Tempérance de Saint-Pierre ont bien mérité du Ciel en consacrant une partie de leurs ressources *ad majorem Dei gloriam*.

Lundi dernier ont eu lieu les funérailles de Mr. M. J. E. Chevigny, curé de Saint-Augustin, décédé le 8 courant.

Le service a été chanté par Mr. Guyon, V. F. et curé de Saint-

Eustache. Sa Grandeur Mgr. de Montréal a présidé à l'absoute et à la sépulture. 35 prêtres et une dizaine de séminaristes entouraient Sa Grandeur.

Mr. Marie Joseph Edmond Chevigny naquit à l'Assomption. Il fut ordonné prêtre le 16 août 1846 et employé d'abord au collège de l'Assomption. Nommé ensuite vicaire à Vaudreuil, il passa de là à la cure de Sainte-Anne du Bout de l'Île. De cette cure il fut transféré à celle de Saint-Henri de Mascouche, puis à Contre-cœur, à Verchères, à la Pointe Claire, et enfin, au mois de septembre 1881, il fut nommé curé de Saint-Augustin, où il est décédé.

Mr M. J. E. Chevigny, curé de Saint-Augustin, décédé le 8 août, et Monsieur l'abbé Joseph Damien Ethier, vicaire à Sainte-Brigide, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, étaient membres de la société d'une messe.

T. HAREL, PRÊTE.
Chancelier.

On lit dans la *Minerve* :

“ Le 11 août, Mr. l'abbé G. Bourassa disait sa première messe dans ce même sanctuaire où se pressaient avec émotion de nombreux parents et amis. Il a été impossible aux spectateurs de cette cérémonie de se défendre d'une impression exceptionnellement touchante. Dans ce temple de Notre-Dame de Lourdes, monument si beau de l'art chrétien, élevé dans notre ville par Mr. Napoléon Bourassa, tous les assistants ont associé le souvenir du père à celui du fils dans un même sentiment de bonheur, d'admiration et d'actions de grâces.

“ Ils comprenaient que la fête de ce matin était pour Mr. Bourassa la noble récompense de deux amours qui possèdent particulièrement sa vie : l'amour de l'art et l'amour de ses enfants. Nous ne saurions dire lequel de ces amours lui a demandé le plus sublime effort et le plus généreux sacrifice : l'un et l'autre font sa gloire devant les hommes. Dieu veuille qu'ils fassent sa couronne dans une vie meilleure que celle-ci.

“ Mr. l'abbé Bourassa, avec une émotion facile à comprendre, a distribué la Sainte-Eucharistie aux membres de sa famille et à de nombreux amis.”

PÈLERINAGE À SAINTE-ANNE DU BOUT-DE-L'ÎLE, SOUS LA DIRECTION DE
M. L'ABBÉ DESCHAMPS, S. S.

Voici quelques extraits d'un compte-rendu que nous a adressé une demoiselle, ancienne élève de “ Maria Villa ” présente à ce pèlerinage. L'abondance des matières nous fait regretter de ne pouvoir le publier en entier.

“ Il est 6½ hrs. dit notre correspondante, un coup de sifflet nous écorche les oreilles, c'est le signal du départ. Les retardataires se jettent plutôt qu'elles ne montent dans les chars, et nous voilà parties à toute vapeur. Chacune se met sous la protection de la “ Bonne Sainte-Anne,” et quelques instants après nous descendons à Lachine où les magnifiques bateaux le *Prince* et *Princess of Wales* semblent nous attendre avec impatience en faisant flotter fièrement leurs drapeaux au vent. Le ciel est serein et sans nuage. Nous quittons Lachine vers 7 hrs. Le Saint-Laurent avec son immense et magnifique nappe d'eau, qui se déroule calme et paisible sous nos regards enchantés, nous fait l'effet d'une glace limpide et pure dans laquelle chacune de nous pourrait reconnaître ses traits.

M. l'abbé Deschamps qui dirige le pèlerinage entonne l'*Ave Maris Stella* que nous savons toutes, et que nous chantons en entier avec un entrain qui semble presque de l'enthousiasme, puis nous invoquons trois fois la “ Bonne Sainte-Anne ” ; et tandis que les échos du rivage répètent encore nos invocations. “ Maintenant, voguons en paix, nous dit M. le Directeur. Sous la protection de la Très Sainte-Vierge et de Sainte-Anne, nous n'avons rien à craindre.” On fait la prière du matin à haute voix, puis l'oraison “ La vie est un pèlerinage.” Que de poétiques et sérieuses réflexions M. le Directeur nous fit. Pour bouquet spirituel, il répéta : “ la vie est un pèlerinage, et comme nous sommes tous pèlerins, faisons saintement le pèlerinage de la vie ”.

Nous saluons par trois invocations tous les patrons des paroisses devant lesquelles nous passons.

Enfin nous arrivons à Sainte-Anne où nous sommes l'objet de l'accueil la plus sympathique de la part de M. le curé Chevreuil.

Sermon par M. le Directeur qui nous dit avec son éloquence entraînant les bontés de Sainte-Anne, etc.

M. l'abbé Maillet dit la messe pendant que MM. Charpentier et Saint-Denis distribuent la Sainte-Communion à plus de 400 pèlerins.

Quel beau spectacle ! et comme Sainte-Anne a dû être consolée de pouvoir offrir au Bon Dieu cet acte de foi à la présence réelle !

À 10½ hrs la foule s'éloignait lentement et avec regret. On est si heureux lorsqu'on possède Dieu, de pouvoir s'entretenir cœur à cœur avec Lui.

Nous revenons bientôt à l'église où M. l'abbé Maillet, dans un discours plein de chaleur et d'onction, nous fait voir les grandeurs et la puissance de Sainte-Anne.

Nous vénérons la Relique de la Sainte ; M. le Directeur fait les adieux et nous partons pour le Lac des Deux-Montagnes, où le joyeux carillon des nouvelles cloches annonce notre arrivée.

M. Leclair S. S. curé de l'endroit nous adresse quelques mots d'édification, et bientôt Notre Seigneur de son Trône de Miséricorde nous bénit toutes. Nous reprenons le bateau pour revenir au point de départ, enchantées de ce pieux voyage.

Honneur aux organisateurs ; sincères remerciements à M. le Directeur, et à MM. les Ecclésiastiques qui l'ont accompagné. Amour toujours croissant à la " Bonne Sainte-Anne."

Le pèlerinage au Calvaire du Lac-des-Deux-Montagnes aura lieu mardi, 26 courant, sous la direction de Mr. l'abbé Martineau, S.S., à l'heure et aux conditions ordinaires.

On trouvera des billets de passage, dimanche, au séminaire.

Mr. l'abbé Plamondon est nommé pour aider à la desserte de la cure de Beauport, archidiocèse de Québec.

D'après le *Quotidien*, il y avait 3,000 pèlerins, dimanche dernier, à Sainte-Anne de Beauport, dont plus de 1,500 venaient de Saint-David de Lauberivière et des paroisses Sainte-Marie et Saint-Elzéar de la Beauce.

Sa Grandeur Mgr. Laffèche a fait, à Sainte-Ursule, comté de Maskinongé les ordinations suivantes :

Prêtrise : Mr. A. Béliveau et Mr. Chas. Caron, S.P.

SousDiaconat : Mr. Isidore Beland.

Le 6 août, huit cents pèlerins des Trois-Rivières sont allés rendre hommage et faire amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus dans le sanctuaire du Sacré-Cœur, à Joliette.

La messe fut célébrée à huit heures et demie environ et de très-nombreuses communions y furent données.

Sa Grandeur Mgr. Laffèche, qui accompagnait les pèlerins, prononça, dans l'église paroissiale, une allocution, à laquelle assistèrent les pèlerins et la plupart des habitants de Joliette.

Sa Grandeur Mgr. de Rimouski est occupé à réorganiser le séminaire de Rimouski.

Mgr. Guay, protonotaire apostolique, est nommé curé de la mission sauvage de Restigouche.

Mr. J. A. Langlais, libraire-éditeur à Québec, nous a envoyé dernièrement le *Manuel du pèlerin à la Bonne Sainte-Anne de Beauport*.

Cet intéressant volume, dont l'auteur est Mr. l'abbé D. Gosselin, en est à sa sixième édition ; c'est assez prouver la faveur qu'il a obtenue parmi nos catholiques populations. Il est le *Vade mecum* obligé de tous les pèlerins qui y trouveront des souvenirs historiques très intéressants sur la naissance et le développement du culte de Sainte-Anne dans le sanctuaire de Beauport et les prières les plus propres à honorer notre Sainte-Patronne.

Ce " Manuel " a reçu les approbations les plus chaleureuses de Sa Grandeur Mgr. de Québec et de plusieurs de nos évêques.

— PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL.

VIII

EFFORTS DES ASSOCIÉS DE MONTRÉAL POUR FAIRE ÉRIGER UN ÉVÊCHÉ
AU CANADA.

Les Associés de Montréal et leur digne chef M. Olier, toujours préoccupés du bien de la colonie et des moyens d'y établir solidement la religion, pensèrent, vers 1645, à faire ériger dans le pays un siège épiscopal. Après avoir terminé avec M. de Maisonneuve, alors en France, les affaires de la colonie, ils s'occupèrent activement de cette érection.

Ils résolurent tout d'abord, pour n'être à charge ni au peuple, ni au clergé, ni au Roi de faire, avec leurs-propres ressources, les fonds nécessaires pour doter le nouveau siège épiscopal et ils cherchèrent parmi eux l'homme ayant toutes les qualités requises pour cette haute dignité.

La charité, la vertu, le zèle et le courage de Thomas Legauffre le désignèrent aux suffrages de tous les Associés et en faisant part de leur dessein au cardinal de Mazarin, ils lui nommèrent Thomas Legauffre, comme celui qu'ils avaient choisi pour le futur Evêque. Le cardinal approuva hautement l'érection d'un siège épiscopal dans la Nouvelle-France et le choix qu'avaient fait les associés.

Les RR. PP. Jésuites, seuls chargés des missions au Canada, ayant été, d'après le conseil de Mazarin, consultés par les Associés sur l'érection de l'évêché et sur le choix de l'élu, approuvèrent l'un et l'autre de ces projets; M. Legauffre fut enfin nommé pour remplir le nouveau siège épiscopal.

Quant on vint lui annoncer sa nomination, ce prêtre, aussi humble que vertueux, refusa d'accepter, prétendant avoir été appelé à des fonctions incompatibles avec l'épiscopat. Les instances empressées de ses confrères ne purent le décider, tout ce qu'on put en obtenir c'est qu'il consulterait ses directeurs spirituels et qu'au bout de dix jours, il rendrait une réponse définitive.

Après avoir pris les conseils de son confesseur, M. Legauffre entra en retraite, demandant avec une grande ferveur à Dieu de le guider dans une affaire d'une telle importance. Mais comme si Dieu ne partageait pas dans cette affaire les vues des Associés, M. Legauffre, pendant qu'il était en retraite, fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'emporta au bout de trois jours. Il laissait, par son testament, 30 mille livres pour l'érection du siège épiscopal et dix mille livres pour l'établissement de la Foi dans l'île de Montréal.

La mort si inattendue de M. Legauffre, tout en causant une grande douleur aux Associés, ne les détourna ni de leur dessein, ni de poursuivre leurs négociations pour arriver à cette érection dont ils attendaient un si grand bien pour la religion en la Nouvelle-France.

L'assemblée générale du clergé de France fut saisie par eux de cette affaire et après qu'elle l'eut longuement considérée, Mgr Godeau, évêque de Grasse, disait dans la séance du 25 mai 1646 : " Il est digne de la piété et de la dignité du clergé de France de travailler à un si généreux dessein, afin que l'Eglise que Dieu a assemblée au pays de Canada, avec tant de merveilles, ne demeure pas plus longtemps privée d'un évêque pour la gouverner. Dans l'état où elle se trouve maintenant, on peut dire que ce n'est qu'à moitié une église chrétienne, l'Eglise étant l'assemblée du peuple uni à son évêque."

Puis après avoir rappelé que la guerre avait retardé l'établissement d'un évêché au Canada, que les Français établis dans cette colonie désiraient ardemment avoir un Pasteur pour les diriger et donner la confirmation à leurs enfants ; que les Associés de Montréal étaient disposés à assurer à leurs frais la subsistance de l'Evêque et de son clergé, le prélat continuait ainsi : " Il me semble que l'assemblée ferait une action très sainte et très honorable de députer quelques uns de ses membres vers la Reine pour la supplier de nommer un évêque en Canada, afin que l'Eglise, privée de cette consolation depuis longtemps, s'accroisse de jour en jour par les soins et la conduite d'un bon pasteur, que la Reine choisira, sans doute, tel qu'il doit être pour une si grande entreprise."

La proposition de l'évêque de Grasse fut adoptée à l'unanimité par l'assemblée qui nomma pour porter la parole de sa part devant la Reine les évêques de Sées et de Grasse ainsi que MM. d'Aquilinguy et Barsillon, chargés en outre d'écrire au Pape, si la réponse d'Anne d'Autriche était favorable. Quelques jours plus tard, l'assemblée étant présidée par le cardinal Mazarin, l'évêque de Grasse rappela au cardinal-ministre la résolution de l'assemblée de supplier la Reine de favoriser l'établissement d'un évêché en Canada et la supplia d'employer sa haute influence pour faire réussir un dessein si avantageux à l'honneur et au service de Dieu. Mazarin reçut cette proposition avec une satisfaction toute particulière et promit, non seulement de s'employer de tout son pouvoir à la faire réussir, mais encore de donner, sur ses biens, mille écus par an pour doter le nouvel évêché.

Malgré les bonnes dispositions de Mazarin et l'empressement du clergé de France, l'évêché de la Nouvelle-France ne fut pas encore érigé.

De ce retard, les historiens donnent des raisons qui paraissent assez fondées ; nous n'en citerons qu'une, celle tirée d'une lettre, du 11 octobre 1646, qu'écrivait sur ce sujet la mère Marie de l'Incarnation : " On parle de nous donner un Evêque en Canada ; pour moi mon sentiment est que Dieu ne veut pas encore d'évêque en ce pays, lequel n'est pas assez bien établi."

On peut donc croire, en s'arrêtant à cette partie de la lettre de la mère Marie de l'Incarnation, que, c'est par crainte d'une reprise des

hostilités avec les Iroquois, que l'évêché, dont l'établissement avait été décidé, ne fut pas érigé en ce moment.

Nous n'en devons pas moins une grande reconnaissance aux Associés de Montréal pour avoir eu ce dessein et l'avoir poursuivi avec tant de zèle et d'assiduité ; pour les largesses qu'ils voulaient faire au nouvel évêché et surtout pour leurs efforts, qui, quoique ils n'aient pas eu un succès aussi prompt qu'ils le désiraient, furent cause que la cour de France prit une résolution arrêtée sur ce sujet.

En effet, dès 1647, dans les articles dressés pour le gouvernement de la Nouvelle-France, le Roi déclara que le conseil de gouvernement serait composé de trois personnes : le gouverneur de Québec, celui de Montréal, le supérieur des Jésuites *en attendant qu'il y eut un évêque en Canada.*

Reconnaissance donc et honneur aux Associés qui, une fois de plus, montrèrent combien ils avaient à cœur le bien religieux de notre pays!

GÉNÉROSITÉ DE LÉON XIII.

Sa Sainteté Léon XIII, ému de pitié pour la détresse des malheureuses populations du midi de la France, si éprouvées par le choléra, s'est empressé de leur envoyer un important secours de vingt mille francs.

Cette excessive générosité qui montre une fois de plus toute la paternelle affection du souverain pontife pour ceux qui souffrent, prouve aussi l'immense charité de ce Pape, souverain sans Etat, sans revenus, sans liste civile, et qui pourtant envoie toujours des secours royaux partout où éclate une calamité.

Voilà, en grande partie, à quoi est employé le denier de Saint Pierre ; en voyant le noble usage que sait en faire le souverain pontife, quel catholique ne serait heureux et fier de participer, par son offrande, à ce trésor de la charité ?

Cette sollicitude de Léon XIII a touché profondément tout le monde en France, même les républicains, et a fait comparer la conduite du Saint-Père à celle de M. Grévy, et naturellement la comparaison n'a pas été à l'avantage du président de la République.

M. Grévy qui touche annuellement près d'un million et demi de liste civile et trois cent mille francs pour des frais de voyage qu'il ne fait jamais, s'est contenté d'envoyer *cinq mille* francs aux cholériques. On trouve, et on dit hautement à Paris, que la parcimonie, pour ne pas dire l'avarice, de l'austère vieillard, est par trop excessive et qu'au lieu d'acheter, tous les ans, sur les économies qu'il fait sur son traitement, de superbes immeubles dans les quartiers les plus beaux, M. Grévy ferait bien mieux de donner plus souvent et avec plus de libéralité.

Les républicains sont profondément humiliés de l'avarice de leur président, et de la leçon que lui a donnée Sa Sainteté Léon XIII.

MGR. DE BELZUNCE ET LA PESTE DE MARSEILLE.

La peste fut apportée à Marseille, le 25 mai 1720, par un vaisseau venant de Chypre et fit de suite de grands progrès. Elle fit périr la moitié des habitants de Marseille et enleva à Toulon treize mille personnes sur une population de vingt mille.

Pendant ce terrible fléau des dévouements admirables se firent jour, des âmes fortes et chrétiennes luttèrent, avec une courageuse ténacité, contre ce mal horrible.

Le diocèse de Marseille avait alors, depuis onze ans, pour évêque un homme d'une grande piété, de mœurs simples et studieuses, fort versé dans les langues espagnole et latine, sobre, gai, faisant souvent preuve de cet enjouement, qui n'est pas rare chez les gens de cœur. Il se nommait Belzunce et gardait, au seuil de la vieillesse, une indomptable énergie. Ce pasteur ne quitta pas son troupeau décimé. Tout le temps que sévit la peste, il alla lui-même chaque jour porter le viatique aux mourants. Il montait à tous les étages des maisons pauvres, et portait des aumônes et des consolations dans les soupentes et les greniers, où le mal avait son foyer putride.

On le vit bien des fois sur le Cours tendre l'oreille aux malades qui lui soufflaient la peste avec leur confession. La contagion l'épargna presque seul dans son palais épiscopal. Le 1er novembre, jour de la Toussaint, il traversa la ville, suivi des débris de son clergé. Il marchait nu-pieds, la corde au cou. Devant cette sublime humilité des larmes d'amour coulaient des yeux des fidèles. Ce fut un jour de paix et d'espérance ; on annonçait la fin du mal qui, en effet, commençait à décroître depuis quelques jours et ne fit plus ensuite qu'un petit nombre de victimes.

A côté de Mgr. de Belzunce, l'histoire nous a transmis les noms de deux fervents chrétiens, les échevins Moustier et Estelle, dont la conduite fut admirable. Dès que la peste eut fait une première victime, un jeune homme, M. Moustier se rend, avec des portefaix, dans la maison contaminée, fait porter le mort hors de la ville, renvoie ceux qui vivaient sous le même toit et revient murer à chaux et à sable la maison infectée. Le lendemain, un second décès s'étant produit, M. Moustier procède de la même façon, et pendant quelques jours il peut croire à l'efficacité de ses soins.

Mais le 26 juillet, le mal éclate de nouveau et ravage la population misérable. M. Moustier et son collègue, M. Estelle, se rendent à ce foyer d'infection et font enlever les cadavres sous leurs yeux. C'est ainsi qu'ils passent dix nuits sur le pavé, sans cesser pour

cela de concourir, le jour, à l'expédition des affaires : le bureau de ville s'efforce de conjurer la famine menaçante, de maintenir l'ordre et d'assurer tous les services que la peur, l'absence et la maladie ont désorganisés.

Mais le fléau s'est répandu dans toute la ville et la mortalité devient effroyable. Moustier fait creuser hors les murs trois fosses énormes, et pour s'assurer que les morts y sont tous déposés, il se tient debout au bord de ces fosses, sous le soleil ardent qui mûrit l'invisible poison. Les églises, les couvents, les magasins sont fermés ; des bandes de misérables parcourent les rues désertes en réclamant à grands cris du pain et du vin. MM. Estelle et Moustier les apaisent et leur font distribuer des vivres.

Le mal s'accroît. La peur est telle qu'on ne trouve plus personne pour enlever les cadavres. Les hommes à qui on donnait pour cet office quinze livres par jour et un croc à long manche sont ou morts ou cachés. On les a remplacés par des galériens. Il faut les loger, et personne ne veut les recevoir ; les chausser, et il n'y a plus de cordonniers ; les nourrir, et toutes les boulangeries chôment.

Il faut les garder à vue, car ils pillent les maisons où ils vont prendre les morts, s'enivrent et, par maladresse ou malveillance, brisent les tombereaux mortuaires que pas un charron n'ose réparer. Pourtant, la municipalité organise, l'épée au poing, le service des cadavres. M. Moustier est à son poste.

Levé avant le soleil, il monte à cheval et, coiffé du chaperon, insigne de l'autorité consulaire, il va prendre la tête du cortège que chacun fuit en se bouchant le nez, et il conduit jusqu'aux fosses les galériens fossoyeurs. Pendant deux mois entiers, il accomplira quotidiennement cette horrible promenade. Les premiers galériens ont tous péri ; ceux qui les remplacent meurent comme des mouches, et Moustier conduit les survivants.

A la fin d'août, le fléau sévit dans toute sa fureur. Il meurt par jour neuf cents, mille, douze cents personnes. Comme on ne peut emporter tous les cadavres hors les murs, Moustier fait ouvrir les caveaux des églises conventuelles et y fait jeter, sur un lit de chaux vive, les corps déjà décomposés. C'est miracle que le mal ne l'atteigne pas. Un jour, un emplâtre tout imbibé de pus qu'on jetait d'une fenêtre lui tombe sur la face et se colle à sa joue. Il s'essuie avec son mouchoir et continue son chemin. Ses collègues ignorent, comme lui, la peur.

Le 3 septembre, ils se trouvent à la maison de ville sans gardes ni domestiques. Tous avaient fui. Eux seuls se tiennent à leur poste solitaire et quand le mal a cessé, ces magistrats citoyens n'acceptent d'autre récompense que le titre de "pères de la patrie" que leur décerne le peuple.

Inutile de faire des réflexions ; ces faits sont assez éloquents ; la seule louange qu'on doit donner à ce saint évêque et à ce généreux citoyen, c'est de raconter tout simplement ce qu'ils ont fait.

UN FILS DE FRANCE.

En apprenant les nombreuses victimes que le choléra avait faites à Toulon et à Marseille, Mgr. le duc de Chartres, frère de S. A. R. le comte de Paris, s'est rendu dans ces deux villes pour visiter les cholériques et leur distribuer, au nom de son père, la somme de 50,000 francs. Cette somme ayant été insuffisante, Mgr. le duc de Chartres en a ajouté une autre de 10,000 francs.

Voici le récit que fait de cette visite la *Semaine du Puy* :

“ Le prince a parcouru, à Toulon, les ambulances particulières et s'est fait conduire au domicile de nombreux cholériques, laissant partout la bonne parole qui console et l'argent qui aide à supporter la misère.

“ Il a visité ensuite l'hôpital Saint-Mandrier. Il a circulé à travers les lits, serrant la main des malades soulevés sur leur coude, ayant pour chacun d'eux une parole bienveillante, encourageante. Il est resté, de préférence, auprès de ceux qui étaient le plus gravement atteints, leur faisant oublier leurs souffrances et les forçant en quelque sorte à sourire par ses réparties réconfortantes.

“ Après l'hôpital Saint-Mandrier, l'hôpital Bonne-Rencontre et l'hospice civil ont été l'objet des visites du prince, qui est ensuite parti pour Marseille.

“ Au moment où le signal du départ était donné et où le prince allait rentrer dans son wagon, après avoir dit un mot aimable à tout le monde, on est venu lui dire que la femme du chef d'équipe de la gare, Maurin, venait de mourir, laissant quatre enfants en bas âge.

“ — Prenez cela pour eux, a dit le prince, en puisant dans son portefeuille, et dites au père que je penserai à sa petite famille.

“ A peine arrivé à Marseille, M. le duc de Chartres a télégraphié à Paris, pour qu'on lui envoie de l'argent, car il avait dépensé tout ce qu'il avait, et il disait gaiement dans le train :

“ — Je suis à sec.

“ Marseille, 20 juillet.—Mgr. le duc de Chartres, qui était arrivé de Toulon pendant la nuit, a entendu seul, à 11 heures, la messe à Notre-Dame de la Garde, où le prince est monté à pied.

“ Il a fait ensuite les mêmes visites qu'à Toulon, laissant partout de bonnes paroles et de grandes largesses. Il a donné, en particulier, 500 fr. à un groupe de portefaix et de calfats, afin de soulager leurs familles. Monseigneur a ensuite visité les quartiers reculés de la ville, où il a distribué d'importants secours.

“ Après avoir rendu quelques visites et dîné, le prince s'est dirigé vers la gare, accompagné de MM. de Saporta et d'Haussonville, et tous trois sont partis par le rapide de 6 heures 20 pour Paris.

“ Le duc de Chartres a tenu, journellement, au courant le comte de Paris de ses visites à Toulon ou à Marseille.

“ Rien n'est touchant comme l'union entre les deux frères et l'affection qu'ils ont l'un pour l'autre.

“ Ajoutons que le duc de Chartres est plein de déférence pour le chef de sa famille. Il disait dernièrement à son entourage :

“ ‘S'il y a une corvée à faire, elle doit être pour moi ; si c'est un honneur à recevoir, il doit être pour mon frère.’

“ Quand M. le duc de Chartres se trouvait en présence d'un cholérique gravement atteint, il se penchait sur son chevet, soulevait de ses deux pouces les paupières du malade et semblait y lire s'il restait encore quelque espoir.

“ Le duc de Chartres craignait de ne pouvoir entrer à l'hôpital du Pharo.

“ —Il faudra, dit-il au comte d'Haussonville, que nous nous fassions placer sur une civière et passer pour des cholériques ; une fois dans la place, nous verrons bien.

“ Honneur à ces fils de France.”

Le duc de Chartres, qui pendant la guerre Franco-Prussienne, caché sous le pseudonyme de Robert-le-Fort, avait donné de grandes preuves de courage militaire, vient de prouver qu'il possédait, à un égal degré, le courage civil, dans ce cas bien supérieur. Affronter, de sang-froid et uniquement pour secourir ses semblables, le choléra, cet ennemi invisible, qui vous tue d'une mort affreuse, et dans de si atroces souffrances, exige un courage bien plus grand que de marcher le front serein et le cœur calme au-devant des bataillons ennemis.

Monseigneur le duc de Chartres a fait largement son devoir de prince, de fils de France, honneur à lui !

Les républicains, comme toujours mesquins et jaloux, ont bien pu lui enlever le commandement du régiment où il était adoré, mais ce qu'ils n'ont pu lui enlever, c'est le dévouement et le courage, apanages de cette grande race des Bourbons ; Mgr. le duc de Chartres vient d'en faire le plus noble usage.

LA BASILIQUE DE SAINT-PIERRE.

(Suite et fin)

L'édifice est composé de 16 millions de mètres cubes de construction, lesquels coûtèrent 200 millions de francs. Les objets d'art et d'ornementation absorbèrent 60 autres millions, et 40 millions furent dépensés dans les démolitions, plans, honoraires des architectes, ou autres frais généraux. Ces trois cents millions au XVIe siècle représentaient plus d'un milliard de notre monnaie.

La façade de l'édifice a 370 pieds de largeur et 149 de hauteur ; les statues qui couronnent la balustrade mesurent 17 pieds. Le

vestibule, qui serait à lui seul un immense temple, a 62 pieds du pavé à la voûte et 439 pieds de la statue de Constantin à celle de Charlemagne, lesquelles sont placées aux deux extrémités. La longueur de la basilique, que nos yeux ne peuvent mesurer, est de 575 pieds ; celle de la nef transversale, de 417, (on compte 147 pieds du pavé jusqu'à la voûte. Les quatre piliers pentagones qui supportent la coupole ont chacun deux cent six pieds de circonférence, et la coupole, qui s'élève dans les airs, depuis le sol jusqu'à la croix, à quatre cent six pieds.

La basilique renferme quarante-cinq autels, tous ornés de mosaïques ; vingt-neuf grands tableaux en mosaïque, tous copiés des grands maîtres ; quatre-vingt-huit statues en marbre, vingt huit en stuc et vingt-et-une en bronze ; quatre-vingt-seize colonnes en marbres les plus recherchés ; vingt-deux mausolées et onze coupoles entièrement couvertes de mosaïque à l'intérieur.

Toutes ces richesses artistiques sont pourtant peu de chose en comparaison des trésors infiniment plus précieux que l'on y vénère ; nous ne rappellerons que les reliques insignes de la Passion, le corps de plusieurs apôtres, et enfin les cendres de 250 Papes qui ont illustré par la sainteté de leur vie le trône pontifical.

La coupole de Michel-Ange est une grandiose tiare qui couronne le prince des apôtres attendant la résurrection sous l'autel de la confession.

LA MAMAN DE HUIT ANS.

I

C'est une bien grande ville que Londres dans laquelle il y a encore plus de monde qu'à Paris. Il y en a qui sont très-riches, d'autres qui sont très-pauvres. Il y a des familles de huit à dix enfants avec leur père et mère, qui n'ont qu'une toute petite chambre pour logement, et à peine assez de vêtement pour se couvrir ; sou-vent sans pain, ils sont presque toujours sans feu. Aussi com- mence-t-on là à apprendre de bonne heure à travailler, et n'est-il pas rare de voir de pauvres petits êtres de six ou sept ans, gagner déjà leurs quelques sous par jour. Il y a, il est vrai, bien des âmes charitables qui plaignent ces malheureux et qui les aident. Des cœurs ingénieux dans leur grande bonté ont trouvé mille moyens d'adoucir une partie des maux qui les accablent, et des asiles, des hôpitaux, des maisons d'apprentissage sont élevés de toutes parts.

Parmi ces œuvres, il en est une qui appelle l'attention de tous par sa grande utilité et l'immense bien qu'elle est appelée à faire : elle vous intéressera aussi, j'en suis bien sûre, mes amis,

Dans une des plus grandes rues de Londres, il se trouve une vaste fabrique occupée par une quarantaine de jeunes filles ; elles y entrent à l'âge de sept ans et en sortent à dix sept. Leur emploi est de fabriquer des meubles pour les maisons de poupées. N'est-ce pas là une bien jolie et agréable occupation ? Elles travaillent en groupe, et chaque groupe a son occupation particulière.

Toutes ces petites filles sont gouvernées par une jeune personne, Mademoiselle Pauline, qui n'est pas beaucoup plus âgée que quelques-unes des travailleuses, mais dont l'éducation lui donne une autorité que sa bonté parfaite et sa justice impartiale savent rendre douce à toutes : elle règne par l'affection.

Le but de cette institution est d'employer et d'instruire les petites filles de parents pauvres, de leur apprendre à gagner leur pain de chaque jour. On leur conserve ce qu'elles gagnent jusqu'à ce qu'elles soient en âge de quitter la fabrique. Elles entrent ainsi dans la vie du travail, avec un petit fonds amassé par leurs propres efforts. C'est une dame Anglaise qui, la première, a eu l'idée de cet établissement.

Un matin, toutes les petites filles se trouvèrent réunies à l'œuvre. Le soleil éclairait gaiement les vitres de la fabrique, il faisait un temps magnifique, et toutes se sentaient heureuses. Elles entonnèrent en chœur un cantique, comme si elles éprouvaient le besoin de remercier Dieu du bonheur qu'elles y avaient.

Pendant qu'elles chantaient, un petit coup fut frappé à la porte de la salle : on l'ouvrit et elle laissa passer une petite fille d'environ huit ans. Elle avait sur son dos une robe beaucoup trop large et trop longue pour elle, qui, sans doute, avait appartenu autrefois à une enfant plus âgée ; et elle était chaussée d'une énorme paire de bottes.—A sa vue, mille cris joyeux se firent entendre. Les plus grandes se précipitèrent vers elle et l'enlevèrent tour à tour dans leurs bras, l'embrassant à l'envi les unes des autres, les plus petites l'entourèrent en la questionnant.

—D'où viens-tu ?

—Où as-tu été tout ce temps ?

—Où demeures-tu ?

—Comment es-tu venue nous trouver ici ?

A toutes ces questions l'enfant répondait par un baiser et un sourire joyeux. Quand enfin un peu de silence se fit autour d'elle et qu'elle put répondre, elle dit :

—Oh ! je serais venue bien plus tôt si j'avais pu. Il y a longtemps que madame Robert m'a dit que vous travaillez toutes ici. Mais je n'avais ni bas ni souliers. Aujourd'hui n'y pouvant plus tenir, j'ai mis les bottes de papa. Mes pieds me font si mal ! ajouta-t-elle avec une petite grimace de douleur.

Mademoiselle Pauline la fit asseoir, on lui défit ses grandes bottes, on baigna ses pauvres petits pieds tout déchirés et enflés. Toutes ces ouvrières, émues de pitié au souvenir récent de leur ancienne misère, se cotisèrent entre elles, prélevèrent une petite

somme sur leur gain de la semaine, et Jeannette, la plus grande d'entre elles disparut en courant. Au bout d'un quart d'heure, elle revint portant un paquet, que l'on défit, et qui contenait de bons bas, bien chauds et une solide paire de souliers.

De grosses larmes de joie roulaient dans ses yeux et son cœur était trop plein pour trouver des paroles.

Que l'enfant était heureuse !

C'était, malgré ses haillons, une charmante petite fille ; elle avait des cheveux blonds et des yeux bleus, une bouche garnie de dents bien blanches, et une expression de douce gaieté était répandue sur toute sa physionomie.

Rosa, car c'est ainsi qu'elle s'appelait, était l'aînée d'une famille de cinq enfants ; elle avait eu le malheur de perdre sa mère, il y avait six mois, et elle restait seule pour soigner ses petits frères et sœurs, et un père qu'une chute avait rendu estropié et malade. Elle avait été autrefois à la *salle d'asile* avec la plupart des ouvrières de la fabrique de joujoux, et toutes l'aimaient et l'avaient regrettée lorsqu'elle fut obligée de rester chez elle pour soigner sa pauvre mère. Lorsque la personne charitable, qui avait eu la pensée de cette utile institution, était allée dans les différentes salles d'asile demander quelques enfants, on l'alla chercher pour qu'elle eût aussi sa part dans la bonne œuvre ; mais ses anciennes compagnes ne la retrouvèrent plus à la même demeure.

A la mort de Madame Grey, qui gagnait seule par son travail de couturière le pain de la famille, il fallut diminuer encore les modestes dépenses et prendre un logement plus restreint que le premier.

Rosa raconta tout cela à ses amies et demanda s'il n'était pas trop tard pour être admise parmi elles.

Mademoiselle Pauline accueillit favorablement sa demande, et on l'installa à l'ouvrage. Bien entendu, elle eut la besogne la plus facile, celle de couvrir de mousseline les carcasses en fil de fer. Elle s'y prit fort mal, et au commencement gâta tout ; mais elle fut encouragée par ses compagnes qui, au lieu de se moquer de sa gaucherie, lui montrèrent à se tirer mieux d'affaire.

(A Suivre.)

LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'ils accueilleront favorablement notre demande.

Les amis de la *Semaine Religieuse*, en retard dans leur abonnement, comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas possible, de faire des frais de collection après avoir publié 24 pages chaque semaine pendant 12 mois, et avoir payer 25 cents d'affranchissement.

Les abonnements sont exigibles d'avance.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
déliivrés de leurs péchés.
11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

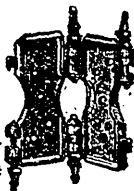
Philomène Veillette.—Pitre Massins.—Louis Blanchard.—Françoise
Rochon.—François Malo.—Emelie Valiquette.—Angèle Boivin.—Michael
Farney.—Mélina Chaput.—François Desourcy.—Marie Lecours.—Gilbert
Thibault.—Hermine Séguin.—Mary Dunaver.—Marie Morin.—Margarete
Harrington.—Cyrille Drappeau.—James Murphy.—Thomas Carroll.—Jos
Cloran.—Caroline Parent.—Louis Maghy.—Léocadie Roy.—Louis Roy.
—Augustin Gingros.—T. Charest.—Maria Brière.

DE PROFUNDIS.



Eté 1884.

Mouveaux Poëles à l'huile de charbon à
quatre Ronds, Sorbetières, Urnes pour l'eau,
Couteaux de Table et Canifs, Outils amé-
liorés pour ouvriers, Serrures de toute
sorte, qualité rare, Presses à fruits, etc.



L. J. A. SURVEYER
1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

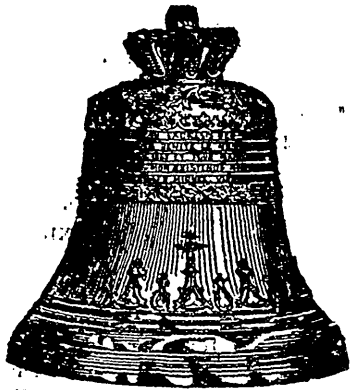
PERRAULT & MESNARD,
ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28.
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE - D.A. BEAULIEU

231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

GABOURY & CADIEUX

ENTREPRENEURS ; d'Eglises, Couvent's résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS Exécutées à bref délai à **PRIX MODÉRÉS.**

137 ET 139 RUE VISITATION 137 ET 139
MONTREAL.

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

EUSEBE SENECAI & FILS

No. 20, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES,	JOURNAUX,	REVUES PERIODIQUES,	MUSIQUE,
PAMPHLETS,	PROSPECTUS,	CIRCULAIRES,	BLANCS D'ASSURANCES
PETITES AFFICHES,	BLANS DE BANQUE,	BLANCS DE COUR.	
BLANCS DE REÇUS	FACTUMS,	PLACARDS, ETC.	
BILLETS DE CHARGEMENTS,	CATALOGUES D'AFFAIRES		
CARTES DE VISITES,	LETTRES FUNÉRAIRES.		

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LANTHIER & Cie.,

271, Rue Notre-Dame.

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster etc.—Le département des Messieurs du Ciel-gé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaires, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir.—Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

111, RUE SAINT-LAURENT

Coin de la rue Lagachetière

MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Propriétaire.

CLOCHES D'EGLISES

Th. Jones Bell Foundry Co.

TROY N.-Y U.-S.

MEARS & STAINBANK

LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL,

22 RUE ST. NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS, DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

Fabricant de sommiers en fer.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chemiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

LUCIEN BENOIT

ENTREPRENEUR

a transporté ses ateliers de sculpture, dorure, peinture, etc., aux

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

en arrière de la Banque d'Épargne

Mr L. BENOIT se charge d'exécuter toute espèce d'ouvrages tels que sculpture, dorure, peinture, autels, chaires, Chemins de Croix, et tout objet servant surtout aux décors d'église et aux besoins du culte.

MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHS et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**

Troy N.-Y. U.-S. A.

**AUX ECONOMES
BON BEURRE EN TINETTES**

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

 **BEURRE, THE,**

VINS, BIERE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.